

La Boule Balmanaise
Espace Sportif
4 Rue des Jardins
31130 Balma

Balma, le 12 septembre 2016

CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Madame, Monsieur,

L'Assemblée Générale ordinaire de la Boule Balmanaise aura lieu le :

Samedi 05 novembre 2016 à 14h

Au siège social de l'Association, boulodrome couvert (adresse ci-dessus). Elle est ouverte à tous les sociétaires du club à jour de leurs cotisations 2016.

Ordre du jour de l'AGO :

- 4 Rapport moral
- 5 Rapport financier
- 6 Vote du rapport financier
- 7 Renouvellement de membres du Conseil d'Administration conformément à l'article 9 des statuts , Auguste Riff, Jacque Pereira, Philippe Alauze, Bernadette Laffont.
- 8 Démission :Gilbert Roussel, Jacqueline Bareille.

Tout candidat au Conseil d'Administration doit effectuer sa demande par écrit au Président de l'Association avant le vendredi 21 octobre 2016.

A l'issue de l'AGO, un concours amical sera organisé.

Le Président,

La secrétaire

Didier CALHAC .

Bernadette LAFFONT

En cas d'empêchement, il vous sera possible de participer au vote en nous faisant parvenir la procuration ci-dessous, à expédier ou à remettre au Président avant le lundi 31 octobre 2016.

.....
PROCURATION

Je, soussigné M..... (Nom, Prénom), N° Licence 2016.....

Donne procuration à M..... pour me représenter et voter en mon nom à l'Assemblée Générale Ordinaire de la Boule Balmanaise du samedi 05 novembre 2016.

Date :

Signature

(précédée de la mention « Bon pour pouvoir »)